

LA MINUSCA ATTEINT SA PLEINE CAPACITÉ OPÉRATIONNELLE



SOMMAIRE

■ **La Minusca atteint sa pleine capacité opérationnelle**

► page 01

■ **Hervé Ladsous : « Je quitte la RCA serein et raisonnablement optimiste »**

► page 02

■ **Le Conseil de Sécurité proroge pour un an le mandat de la Minusca**

► page 05

■ **La protection des civils reste la priorité de la Minusca, selon Diane Corner**

► page 05

■ **En bref** ► page 06

■ **Le chef de la Minusca échange avec les responsables des partis politiques**

► page 06

■ **Pour une meilleure harmonisation de la sécurité pénitentiaire en Centrafrique**

► page 07

■ **Forte diminution de la délinquance constatée à Bangui**

► page 08

■ **Bria : Minusca, forces nationales et autorités locales ensemble contre le rançonnement**

► page 08

La Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine (MINUSCA) a atteint sa pleine capacité opérationnelle. La Force compte actuellement 8 500 hommes et prévoit d'en atteindre 10 000 avant la fin du mois août 2015. Autrement dit, 90% de ses effectifs et de son déploiement ont été atteints. Ces effectifs incluent les contingents, les Officiers d'Etats-Majors et les observateurs militaires. Quant à la composante Police, qui compte actuellement 1 484 éléments, elle prévoit de réunir 1 800 policiers d'ici à la fin d'août 2015, conformément aux prévisions de la Résolution 2149 créant la Mission.

Au cours d'une cérémonie solennelle, en présence du Premier ministre, Mahamat Kamoun, le Secrétaire général adjoint des Nations Unies, chargé des Opérations de Maintien de la paix, Hervé Ladsous, a fait état de l'arrivée imminente d'hélicoptères d'attaque et de drones de surveillance. Ces équipements militaires devraient augmenter l'efficacité de la Mission et lui permettre de mettre en œuvre son mandat dans les meilleures conditions. Même si beaucoup reste à faire, M. Ladsous s'est félicité des réalisations de la MINUSCA qui « a battu

le record de rapidité dans le déploiement d'une Mission, sous le leadership du Représentant spécial du Secrétaire général et chef de la MINUSCA, le Général Babacar Gaye, et de son équipe ».

Les capacités additionnelles annoncées par M. Ladsous comprennent les forces spéciales, l'ingénierie aérodrome et son unité de construction et de maintenance, une compagnie de transmission, ainsi que le restant des Unités de Police Constituées (UPC). Les capacités renforcées de la MINUSCA permettront de gagner davantage de terrain concernant la sécurité, notamment la protection des civils et de sécuriser les élections, a expliqué M. Ladsous. D'ores et déjà, « la MINUSCA a développé un plan opérationnel d'urgence afin de soutenir les autorités nationales pour assurer la tenue des élections de manière sécurisée et en temps opportun ».

M. Ladsous s'est en outre félicité de la collaboration avec les partenaires qui a favorisé les succès enregistrés par la MINUSCA. Il a particulièrement salué l'appui de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC) ainsi que celui de l'Union africaine, de l'Union Européenne et de la France avec l'opération SANGARIS.

► Suite à la page 02

► Suite de la page 01

La cérémonie consacrant la pleine capacité opérationnelle de la Mission, ouverte par une minute de silence à la mémoire des victimes du tremblement de terre a récem-

ment secoué le Népal, a été marquée par un défilé des différents contingents et des Unités de Police Constituée de la Mission. Les participants ont également eu l'opportunité d'apprécier les réalisations de la MINUSCA, dans la mise en oeuvre de son mandat, à travers une exposition photo ●

SPÉCIAL PLEINE CAPACITÉ OPÉRATIONNELLE EN IMAGES



UN Photos/Dany Balépe

HERVÉ LADSOUS : « JE QUITTE LA RCA SEREIN ET RAISONNABLEMENT OPTIMISTE »

UN Photo/Caitanne Tjjerina



Du 24 au 28 avril, le Secrétaire général adjoint des Nations Unies, chargé des Opérations de Maintien de la paix, Hervé Ladsous, a effectué une visite de quatre jours en RCA. Ce séjour de M. Ladsous, le troisième en un an en Centrafrique, aura été frappé du sceau de l'optimisme dans la croissance de la Mission dont il a consacré la pleine capacité opéra-

tionnelle. Un optimisme aussi motivé par le retour progressif à la normalité non seulement à Bangui mais aussi à l'intérieur du pays dont Bria et Ndélé, qu'il a visités.

Les rencontres avec les plus hautes autorités du pays, dont la Présidente de la Transition, Catherine Samba-Panza, et le Président du Conseil national de la Transition, Alexandre-

Ferdinand N'Guendet, ainsi que plusieurs membres du gouvernement, ont été essentiellement dominés par les attentes du peuple centrafricain. Occasion pour M. Ladsous de leur transmettre le message de solidarité de la Communauté internationale. La mobilisation de la communauté internationale autour de la RCA «traduit une unité de but qui est de sortir le pays des longues années de crise qu'il a connues et de traiter les causes profondes du conflit » a-t-il affirmé.

La MINUSCA fera tout son possible pour appuyer la sortie de crise à travers la mise en œuvre de son mandat fondé sur le triptyque: protection des civils, restauration de l'autorité de l'Etat et appui au processus politique. Sur ce dernier point, M. Ladsous a insisté sur l'opportunité que constitue le Forum de Bangui, considéré comme le point de départ sur le chemin de la réconciliation nationale. Le Secrétaire général adjoint des Nations Unies, chargé des Opérations de Maintien de la paix a quitté Bangui le 28 avril, après une visite de quatre jours en Centrafrique •



UN Photos/Dany Balépe

LE CONSEIL DE SECURITE PRO-ROGE POUR UN AN LE MANDAT DE LA MINUSCA



Le Conseil de sécurité de l'ONU a adopté, mardi 28 avril 2015, la résolution 2217 qui proroge jusqu'au 30 avril 2016 le mandat de la MINUSCA. Dans cette résolution, le Conseil a également décidé que l'effectif maximal autorisé de la MINUSCA est fixé à 10 750 militaires et 2 080 policiers. Il a demandé aux Etats membres de fournir des contingents et du personnel de police ayant les capacités et l'équipement nécessaires pour aider la MINUSCA à bien fonctionner et à bien s'acquitter de ses responsabilités.

Les membres du Conseil ont aussi engagé instamment les autorités de Transition, ainsi que l'Autorité nationale des élections (ANE), « à accélérer les préparatifs en vue de la tenue, à titre urgent et dès que possible, des élections présidentielle et législatives libres, honnêtes, transparentes et ouvertes à tous qui doivent en principe se tenir au mois d'août 2015 au plus tard ».

Ils ont également exigé « de toutes les milices et de tous les groupes armés non étatiques qu'ils déposent les armes, mettent fin immédiatement à toute forme de violence ou d'activité déstabilisante et libèrent les enfants enrôlés dans leurs rangs ». Ils ont réaffirmé qu'il était urgent et impératif « de traduire en justice tous les auteurs de violations du droit international humanitaire, de violations des droits de l'homme et d'exactions, quels que soient leur statut ou leur appartenance politique » ●

LA PROTECTION DES CIVILS RESTE LA PRIORITÉ DE LA MINUSCA, SELON DIANE CORNER



UN Photos/Dany Balépe

« Dans le mandat renouvelé de la MINUSCA, la protection des civils contre le risque d'atteinte à l'intégrité physique reste la priorité numéro un. Une attention particulière est portée aux populations les plus vulnérables, les femmes, les enfants, les réfugiés et les personnes déplacées », a déclaré le 30 avril à Bangui, la Représentante spéciale adjointe du Secrétaire général des Nations Unies pour la RCA, Mme Diane Corner, au cours de la rencontre hebdomadaire de la Mission avec la presse.

Se prononçant sur le renouvellement du mandat de la Mission, décidé par le Conseil de Sécurité le 28 avril, Mme Corner a mis en exergue la continuité entre la Résolution 2149 portant établissement de la mission et la nouvelle Résolution 2217 qui réaffirme le mandat robuste de la MINUSCA. « Sous l'égide du Chapitre VII de la Charte des Nations Unies, les tâches fondamentales de la MINUSCA demeurent la protection des civils, appui à la restauration de l'autorité de l'Etat et appui au processus politique pour aboutir à une paix durable », a-t-elle expliqué.

Tout en reconnaissant les avancées dans la protection des civils grâce au déploiement des forces de la MINUSCA à travers tout le territoire, le Conseil de Sécurité a exprimé de sévères inquiétudes sur la situation humanitaire du pays, notamment concernant les personnes déplacées internes. La Résolution demande aux autorités nationales et à la Mission d'aller encore plus loin dans le sens de la lutte contre l'impunité et la promotion et la protection des droits de l'Homme. Le Conseil a jugé « urgent et impératif » la mise en place de la Cour pénale spéciale.

Le Conseil de Sécurité a également prorogé les mesures temporaires d'urgence qui donnent à la MINUSCA l'autorité de « procéder à des arrestations et des détentions en vue de maintenir l'ordre public » et d'agir avec plus de coercition contre les groupes armés illégaux qui refuseront de déposer les armes.

En ce qui a trait aux élections, le Conseil a renforcé le soutien technique et logistique de la MINUSCA et a appelé les autorités centrafricaines à accélérer les préparatifs en vue de tenir « dans les meilleurs délais, des élections présidentielle et législatives libres, justes, transparentes et ouvertes à tous » en vue d'achever la Transition politique.

Pour aller encore plus loin et devant les succès déjà remportés par la Mission, le Conseil a accordé des moyens supplémentaires pour le renforcement de la Mission. L'effectif maximal autorisé est fixé à 10 750 militaires, dont 480 observateurs militaires et officiers d'état-major, et 2 080 policiers, dont 400 agents de police et 40 responsables des questions pénitentiaires ●



EN BREF

■ **LA POLICE DE LA MINUSCA** a enregistré plusieurs remises volontaires d'armes par les populations, notamment dans le 3^e arrondissement de Bangui, où un citoyen a remis volontairement, le 16 avril, deux grenades offensives. Le 19 avril, l'équipe mobile/UNPOL en collocation au commissariat du 3^e arrondissement a rapporté le dépôt volontaire de deux autres grenades offensives par un ancien militaire centrafricain. Le 17 avril, une patrouille dans le quartier Kolongo-4 a permis de mettre la main sur six cartouches de 7,62mm, plusieurs douilles et des munitions. Le 20 avril, un citoyen vivant près de l'église Saint-Jacques a remis à la MINUSCA une grenade. L'UNMAS a été informé pour la récupération et la destruction de ces armes.

■ **UN HABITANT DU QUARTIER BOY-RABE** qui pourrait être impliqué dans plusieurs cas d'enlèvements dont celui de l'humanitaire française au mois de janvier 2015 a été interpellé par la Gendarmerie nationale, le 15 avril dans le 4^e arrondissement de Bangui. Il a ensuite été conduit à la section de recherches et d'investigations pour une enquête dont la Police de la MINUSCA assure le suivi et l'appui.

■ **DURANT LA SEMAINE DU 15 AU 21 AVRIL**, trois personnes ont été interpellées et six enquêtes sur neuf infractions recensées ont été résolues par la Police de la MINUSCA.

■ **EN COLLABORATION AVEC LE MINISTÈRE DE LA JUSTICE ET LE PNUD, LA MINUSCA A ORGANISÉ**, les 15 et 16 avril, un atelier sur « *Les Droits de l'Homme et la Sécurité pénitentiaire* ». L'objectif de cet atelier était de contribuer à l'harmonisation et à l'amélioration des pratiques relatives à la gestion de la sécurité des espaces pénitentiaires dans la perspective d'un meilleur respect des Droits de l'Homme. Ont pris part à cet atelier, plus de 45 participants issus des administrations publiques nationales et organisations nationales et internationales.

■ **À BRIA, UNE PATROUILLE DE MINUSCA A INTERPELLÉ**, le 15 avril sur l'axe Ouada, au niveau de Boungou, deux éléments ex-Seleka âgés respectivement de 37 et 39 ans, en possession de quatre armes de type AK 47 et 114 munitions de 7,62 mm. Au nombre de huit au moment de l'interpellation, les mis en cause étaient munis d'un ordre de mission daté du 12 Avril et signé d'un chef Seleka

nommé B. A. I., pour un contrôle clandestin. Six d'entre eux ont pris la fuite. Une enquête est ouverte au niveau de la Gendarmerie nationale. La Police de la MINUSCA a gardé les armes et munitions confisquées et assure le suivi de cette affaire.

■ **LE 18 AVRIL**, un habitant du village de Ribî (PK13) a rapporté à la gendarmerie de Bria un cas de braquage d'un motocycliste et de sa passagère sur l'axe Bria-Aibando par deux hommes armés d'un AK47 et d'un couteau. Une descente immédiate sur les lieux a permis aux gendarmes de découvrir deux corps sans vie et une motocyclette abandonnés dans la forêt. Il s'agit d'une jeune fille âgée d'environ 19 ans et d'un homme de 35 ans environ. Selon les informations recueillies, la profession de commerçant de diamant de l'homme serait un mobile de cet assassinat. La Gendarmerie a ouvert une enquête dont la MINUSCA assure le suivi.

■ **LE 23 AVRIL**, l'Unité de police constituée (UPC) du Sénégal a officiellement pris en charge la sécurité à l'aéroport international M'Poko à Bangui, en remplacement de l'unité militaire gabonaise ●

LE CHEF DE LA MINUSCA ÉCHANGE AVEC LES RESPONSABLES DES PARTIS POLITIQUES

Dans le cadre de ses rencontres mensuelles avec la classe politique centrafricaine, le Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies en République centrafricaine et Chef de la MINUSCA, le Général Babacar Gaye, a rencontré, le 21 avril, une trentaine de représentants et membres des partis politiques. C'était en compagnie du Commissaire de la police de la MINUSCA, Luis Carrilho et de la cheffe de la Division des Affaires politiques de la MINUSCA, Mme Barrie Freeman.

Avec ses hôtes, le Chef de la MINUSCA a partagé des points importants de sa présentation, à New York, devant le Conseil de Sécurité, du rapport du Secrétaire général des Nations Unies sur la Centrafrique. Un rapport

axé sur l'évolution de la situation politique, humanitaire et sécuritaire du pays, ainsi que sur les acquis et défis inhérents à la mise en œuvre du mandat triptyque de la Mission, grandement consacré à la protection de la population, à l'accompagnement du processus politique et à la restauration de l'autorité de l'Etat à travers tout le territoire. Tout ceci, dans la perspective du forum de Bangui et des prochaines élections.

La rencontre a été l'occasion d'un échange interactif avec ses interlocuteurs sur divers sujets d'intérêts et de préoccupation, dont le forum, les élections et le désarmement. Occasion pour le Représentant spécial de souligner que le forum se doit d'être celui de la refondation de la nation centrafricaine, et ainsi ouvrir une page très importante

dans l'histoire de la Centrafrique. Au chapitre du désarmement, le Chef de la MINUSCA rappelle : « *ce que la Résolution 2149 prévoyait, c'était d'abord que nous soyons sous le chapitre VII qui nous donne toute latitude chaque fois que nous considérons que l'essentiel est en jeu* ». Concernant les élections, le Chef de la MINUSCA a rappelé que : « *les élections sont encadrées, en termes de limites, par la Transition. Et la responsabilité de prolonger ou non la Transition relève, à l'état actuel, des Chefs d'Etats de la CEEAC. Et le Conseil respecte beaucoup la CEEAC dans la gestion de la crise (...)* Pour l'instant, le Conseil de sécurité s'en tient à la date d'août 2015, mais il est bien conscient que nous avons pris du retard » ●

RÉINSERTION DES GROUPES ARMÉS ET JEUNES À RISQUE: LE POINT DU PROGRAMME À BAMBARI



UN Photos/Droits réservés

La semaine du 27 avril a été marquée par la poursuite, à Bambari, des travaux d'assainissement et de réhabilitation des lieux publics y compris la voirie urbaine, les activités de sensibilisation visant la promotion de la cohésion sociale ainsi que le développement communautaire à travers le regroupement en organisations de producteurs ou associations.

Ainsi, 176 jeunes à risque et ex-combattants auto démobilisés, combattants anti Balaka et ex-Séléka (RPRC) vulnérables des communautés musulmane et chrétienne ont poursuivi l'exécution des travaux d'assainissement et de réhabilitation des lieux publics et infrastructures socio communautaires suivants :

Marché central : 37 travailleurs déployés sur le site ont poursuivi les travaux de curage des caniveaux d'évacuation des eaux de pluie se trouvant à l'intérieur et autour du marché. Les travaux d'assainisse-

ment sont à 90% exécutés. Une piste d'environ 500 mètres traversant le marché en direction du côté Est a été réhabilitée.

Stade municipal : 36 travailleurs ont participé à la réhabilitation de la piste stade municipal- Ecole d'application, par le défrichage de l'arrière des bureaux de la cour d'appel de Bambari et autour de l'ancien Camp policier, le curage des caniveaux et le nettoyage des abords de la route Bambari centre-Aérodrome (tronçon Stade Municipal- Pont de la Ouaka).

Assainissement du quartier administratif dit « Camp fonctionnaires » : 33 travailleurs ont poursuivi les travaux d'assainissement autour des bureaux abritant le bâtiment du « Trésor » et les alentours de l'école primaire « Centre-ville ». Le volume des travaux déjà réalisés est estimé entre 40 et 50%.

Assainissement autour des bureaux de la mairie : 35 travailleurs

sont impliqués dans le nettoyage du site abritant les bâtiments du service des travaux publics (défrichage des buissons/brousse, désherbage/nettoyage). Le volume des travaux déjà réalisés est estimé à 20%.

Assainissement de la gare routière : 35 travailleurs ont poursuivi les travaux d'aménagement des latrines (4 mètres déjà creusés), de nettoyage des alentours du bâtiment de l'ancien ENERCA et du bureau de la MINUSCA. Le volume des travaux déjà réalisés est estimé à 90%.

Au total, les travaux réalisés ont permis d'injecter directement dans la communauté 1.611.000 FCFA au titre des salaires et de constituer 1.032.000 FCFA d'épargne individuelles qui vont permettre aux bénéficiaires de développer des activités génératrices de revenus (AGR) à la clôture du projet •

DIMINUTION DE LA DÉLINQUANCE CONSTATÉE À BANGUI

Selon un rapport de la composante Police de la MINUSCA, la délinquance connaît une diminution dans la capitale centrafricaine.

« Cette tendance très favorable n'a rien à voir avec ce qui était encore observée dans les rues de Bangui au cours du mois de février où un réel climat d'insécurité régnait dans la

capitale », indique ledit rapport. Une performance rendue possible grâce à la multiplication du nombre de patrouilles et de points de contrôle, ce qui « contribue à créer un sentiment de sécurité pour la population ».

Ainsi, ce sont 10.900 heures de patrouilles qui ont été effectuées pour la semaine du 15 au 22 avril, auxquelles il convient d'ajouter 8.700 opérations

ciblées de lutte contre la délinquance pour la plupart situées dans le 4^e arrondissement de Bangui.

La composante Police de la MINUSCA continuera d'appuyer les forces de sécurité intérieures avec la même détermination pour que les tendances observées au cours des dernières semaines s'inscrivent dans la durée, conclut le rapport ●

POUR UNE MEILLEURE HARMONISATION DE LA SÉCURITÉ PENITENTIAIRE EN CENTRAFRIQUE



Photo RJDH

La Section des Affaires pénitentiaires de la MINUSCA, en collaboration avec le Ministère de la justice, le PNUD et ONU FEMMES a organisé, les 15 et 16 avril à Bangui, un atelier sur le thème : « Les Droits de l'Homme et la sécurité pénitentiaire ». L'objectif de cette rencontre était de mener la réflexion sur l'harmonisation et l'amélioration des pratiques de gestion de la sécurité des centres pénitentiaires en vue d'un meilleur respect des droits de l'homme.

Pour le Directeur de Cabinet du ministre de la Justice, Garde des sceaux, Chargé de la Réforme judiciaire et des droits de l'homme, Etienne Koyagué, le Gouvernement s'engage à respecter et améliorer les conditions pénitentiaires, et jeter une base solide pour harmoniser l'Administration pénitentiaire afin de

la rendre plus professionnelle. « Ce n'est pas parce qu'on est prisonnier que ses droits doivent être bafoués », a-t-il martelé, avant de préciser que désormais le respect des droits humains en Centrafrique doit être en harmonie avec les exigences du droit international.

Deux principales recommandations ont été dégagées à l'issue de cette réunion. Ce sont, en premier lieu, l'appui des partenaires de maintien de l'ordre pour l'élaboration d'un plan d'urgence et la constitution au niveau de chaque établissement pénitentiaire des groupes d'intervention pour la mise en œuvre du plan opérationnel. En second lieu, l'interdiction du port d'armes à feu dans les centres carcéraux, le retrait systématique des téléphones portables entre les mains des visiteurs et des détenus, et l'élaboration d'un

plan architectural adéquat, ainsi que l'effectivité de la fouille à tous les niveaux.

Des actions fortement soutenues par la MINUSCA, conformément à son mandat qui préconise, entre autres, le soutien pour la justice nationale et internationale et le renforcement de l'Etat de droit en RCA.

La Centrafrique compte 57 prisons, mais seules cinq sont fonctionnelles : deux à Bangui, les trois autres étant à Bouar, Berberati et Mbaïki. La population carcérale, elle, s'élève à 764, dont 654 (y compris 38 mineurs) au centre carcéral de Ngaragba (Bangui), le plus grand centre du pays. La prison pour femmes de Bimbo compte, quant à elle, 25 détenues, dont quatre femmes enceintes. Au nombre des principaux défis dudit système pénitentiaire centrafricain figurent la vétusté de ses établissements, la modicité du budget d'alimentation et d'entretien, l'insécurité, l'absence d'assainissement, la non-adéquation de la prise en charge sanitaire et alimentaire des détenus. Ce qui rend difficiles les conditions de travail de ses agents dont le nombre et la qualification sont jugés insuffisants. Des défis structurels qui sont aujourd'hui aggravés par les crises politico-militaires qui secouent le pays. Le dysfonctionnement qui en résulte est aussi source d'insécurité pour le pays ●

UNE CAMPAGNE POUR LE RESPECT ET LA PROMOTION DE LA LIBERTÉ DE CULTE

En partenariat avec le Réseau des Journalistes pour les Droits de l'homme (RJDH), la MINUSCA a mené, le 18 avril, une série d'animations sur le thème «*Droit à la liberté de pratiquer la religion de son choix*», à l'école Koudoukou dans le 3^e arrondissement de Bangui.

Un match de football a opposé les jeunes du 3^e arrondissement à ceux du 7^e, tandis qu'un spectacle de danse traditionnelle a clôturé cette journée.

En appuyant cette initiative du RJDH, la Mission réitère son adhésion à la promotion de la liberté de chacun de pratiquer la religion de son choix tout respectant l'unité et la diversité nationale, sources de cohésion.

Cette activités est partie intégrante d'une vaste campagne de sensibilisation des populations initiée par le RJDH et financée par la MINUSCA, sur la culture de la paix, la cohésion sociale et les droits de l'homme entre les communautés urbaines et périurbaines de Bangui •

BRIA : MINUSCA, FORCES NATIONALES ET AUTORITÉS LOCALES ENSEMBLE CONTRE LE RANÇONNEMENT DES POPULATIONS



UN Photo/Catianne Tjerina

En vue de mettre un terme au rançonnement pratiqué par des ex-Seleka à Bria, une rencontre a eu lieu entre les responsables locaux de la Gendarmerie et de la Police et la composante Police de la MINUSCA, le 22 avril. L'objectif de cette réunion était de revisiter le système de collecte et de partage d'informations entre ces différentes entités afin de venir à bout du racket dont sont victimes les populations de la localité.

Le 27 avril, une réunion de sécurité a également réuni le corps préfectoral et les commerçants de la ville. A cette occasion, il a

été rappelé aux commerçants que les taxes sont perçues uniquement par l'Etat, avant d'informer ces derniers que les barrières des groupes armés à l'axe Bria -Birao ont été démantelées par les forces MINUSCA.

Rappelons que l'équipe mobile de la Police de la MINUSCA effectue régulièrement des patrouilles de visibilité à Bria, en vue de mettre la population en confiance. Le 22 avril, l'une d'entre elles a été menée dans quatre quartiers de la ville, à savoir Kpetene-1, Ndoulou-2, Katte Kondi et Galabadja •

Suivez les activités de la MINUSCA sur :



MINUSCA en ACTION

Production
UNITÉ - PUBLICATION ET MULTIMÉDIA
BUREAU DE LA COMMUNICATION ET DE
L'INFORMATION PUBLIQUE DE LA MINUSCA

BUREAU DE LA COMMUNICATION ET DE L'INFORMATION PUBLIQUE DE LA MINUSCA

<https://www.minusca.unmissions.org> | <https://www.flickr.com/photos/unminusca/> | <https://facebook.com/minusca.unmissions> | https://twitter.com/UN_CAR

